

20 août 2015 - Seul le prononcé fait foi Télécharger le .pdf

## Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la transition énergétique et sur la politique économique du gouvernement, à Sassenage le 20 août 2015.

LE PRESIDENT : Bonjour. Je viens ici en Isère puis en Savoie pour mettre en pratique une loi, une grande loi, qui a été votée à l'initiative de Ségolène ROYAL, la loi sur la transition énergétique, qui introduit des outils, met en place des mécanismes, dégage des financements, et nous allons en voir ici la traduction.

Vous savez que la France va accueillir la Conférence sur le climat, elle doit donc être exemplaire. En même temps la transition énergétique, l'enjeu climatique, est aussi un défi pour la croissance. La croissance, nous voulons la soutenir, la stimuler. En définitive, elle est là dès lors que nous utilisons les outils de la transition énergétique.

Comment faire monter les énergies renouvelables ? Je vais annoncer d'ailleurs que, sur le solaire, nous allons lancer une nouvelle vague pour appeler de nouveaux projets.

Comment faire en sorte que les territoires se mobilisent ? Je vais signer un contrat avec les territoires à énergie positive. Que signifie énergie positive ? Ce sont des territoires qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment.

Il va y avoir aussi ici, dans cette usine, des démonstrations particulièrement éclairantes sur ce que peuvent être d'autres sources d'énergie ou des économies d'énergie. La France est donc engagée, elle est engagée parce que c'est un enjeu de croissance et également un enjeu d'environnement. Elle est engagée parce que c'est aussi pour la France un enjeu international d'être capable d'être exemplaire pour convaincre tous les pays de signer un accord à Paris sur le climat.

Journaliste : Vous allez voir une voiture à hydrogène tout à l'heure.

LE PRESIDENT : Oui.

Journaliste: Avec l'hydrogène, on peut aujourd'hui traverser l'Europe, d'Hambourg à Naples, avec une telle voiture, qui a une autonomie comme une voiture à essence. En France, nous ne pouvons pas. Vous allez voir une voiture tout à l'heure ici à Grenoble, mais cette voiture ne peut pas quitter Grenoble car il n'y a pas de station service et c'est la règlementation qui empêche cela.

LE PRESIDENT : C'est pourquoi la loi sur la transition énergétique va permettre que la règlementation puisse évoluer, que l'on puisse avoir des stations. Cela vaut pour l'électricité pour la voiture électrique, cela vaut pour l'hydrogène, de façon à ce qu'il puisse y avoir de la mobilité, donc des outils règlementaires, des outils financiers et des outils technologiques. C'est la raison pour laquelle je fais aussi ce déplacement.

Journaliste : Vous avez parlé ce matin des baisses d'impôts. Est-ce qu'il y aura des baisses d'impôts, dès cette année, dès le budget 2016 en cours de préparation ?

LE PRESIDENT : Des baisses d'impôts vont déjà arriver pour 9 millions de foyers fiscaux. C'est plus que l'année dernière, puisque l'année dernière c'était déjà un premier signe 3 millions de foyers fiscaux avaient bénéficié de baisses d'impôts. Je veux continuer. Il doit y avoir une croissance plus forte en 2016, il y aura donc, nous verrons quelle est l'ampleur, nous y travaillons. mais il v aura donc des baisses d'impôts quoi qu'il arrive en 2016. Pour en fixer

l'ampleur, cela dépendra de la croissance que nous pourrons atteindre en 2016, nous aurons sans doute à fixer un objectif pour cette croissance en 2016. Pour avoir cette croissance nous devons stimuler l'investissement. Nous devons faire en sorte que cet investissement soit utile aux Français et utile, j'allais dire, même au monde, à travers cette mutation énergétique et cette responsabilité que nous avons à travers le climat. La croissance ne viendra donc pas simplement en attendant, même avec l'application de nos lois. Elle doit être maintenant encouragée, stimulée localement et nationalement et la transition énergétique sera un des leviers

Journaliste : Les économistes notent qu'il y a eu une croissance zéro au second trimestre, est-ce que vous ne pêchez pas par excès d'optimisme pour l'année prochaine, toujours trop optimiste pour l'après ?

LE PRESIDENT : Déjà pour l'année 2015, les résultats que nous avons au premier trimestre et au second trimestre nous permettent de dire avec netteté qu'il y aura plus de 1 % de croissance. C'est plus que l'année dernière, c'est plus qu'au cours des années qui viennent de s'écouler, mais ce n'est pas assez pour lutter contre le chômage avec efficacité et avec résultat. Nous devons donc faire en sorte que la croissance soit plus élevée en 2016. Rien qu'en 2015, nous aurons une croissance supérieure à 1 %. Je ne m'en satisfais cependant pas, parce que chacun sait ici que s'il n'y a pas 1,5 % de croissance, voire davantage, il ne peut pas y avoir suffisamment de créations d'emplois pour faire baisser durablement le chômage. Mon objectif est la baisse du chômage et la baisse d'impôts est aussi une façon d'atteindre plus de croissance. Car s'il y a plus de consommation, s'il y a plus de confiance, il y aura plus de croissance. Tout est donc lié à la croissance, la croissance peut aussi nous permettre d'avoir des baisses d'impôts et les baisses d'impôts d'avoir plus de croissance.

Journaliste : Pas de nouvel impôt, moins d'impôts, pas de nouvel impôt, pas de « pollutaxe », c'est ce que réclament pourtant les écologistes. Pourquoi avoir abandonné toute idée de taxation des poids lourds au niveau régional, c'est une idée qui vous aurait permis de vous rapprocher des écologistes.

LE PRESIDENT : Vous savez que nous avons abandonné l'écotaxe. Vous avez vu les mouvements que cela pouvait susciter, les incompréhensions. Nous n'allons pas la réintroduire par d'autres moyens. Il y a également la responsabilité des régions, nous verrons bien. Il ne peut pas être question, au moment où je parle de baisse d'impôts, d'ajouter des taxes aux prélèvements. A un moment, il faut être clair. Soit nous sommes dans une logique de baisse de la fiscalité pour que les Français aient plus de pouvoir d'achat, tout en ayant des règles en matière environnementale, mais nous ne pouvons pas, à ce moment-là, inventer je ne sais quelle disposition fiscale qui vienne brouiller le message.

Journaliste : Inaudible.

LE PRESIDENT : Après les élections, les régions qui seront installées auront à prendre des décisions, mais ce n'est pas l'Etat qui décidera. Merci.